

N° B 04049307

ATTESTE QU'UNE GARANTIE D'UN MONTANT DE ***6.080.000 €**

A été donnée par elle à :

SAS AGEFIM CONSULTANTS SAS

151046 F

34 traverse de la PAOUTE

06130 GRASSE
FRANCE

Représentée par :

DG Monsieur LANTERI Jean-Louis
Monsieur BANGMA Tjeerd

A compter du : 01/01/2020

AU TITRE DE L'ACTIVITE DE SYNDIC DE COPROPRIETES

ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE ATTESTATION D'UN MONTANT DE: **4.860.000 €

Fait à PARIS, le 17/03/2020

Le Directeur Général
Alain LEDEMAY

GALIAN Assurances || 89, rue La Boétie - 75008 Paris || Web : www.galian.fr

Société Anonyme d'Assurance au capital de 103 125 910 euros - RCS Paris 423 703 032 - Entreprise régie par le Code des Assurances -
Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Cedex 09)
Adresse postale : GALIAN - TSA 20035 - 75801 Paris CEDEX 08**ENTREPRISE**

(Loi du 2 janvier 1970 - Décret N°72.678 du 20 juillet 1972)

ATTESTATION D'ASSURANCE 2020
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

ASSURE : 151046 F

SAS

AGEFIM CONSULTANTS SAS

34 traverse de la PAOUTE

06130 GRASSE
FRANCE

Représentée par :

DG Monsieur LANTERI Jean-Louis
Monsieur BANGMA Tjeerd

POLICE N° : 120 137 405

Effet du contrat : du 01/01/2020 AU 31/12/2020

ACTIVITE GARANTIE : SYNDIC DE COPROPRIETES

ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE ATTESTATION D'UN MONTANT DE: **4.860.000 €

Fait à PARIS, le 17/03/2020

Pour la Compagnie, MMA IARD Assurances
Mutuelles et par délégation
Alain LEDEMAY
Directeur Général CourtageMMA IARD Assurances Mutuelles Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros - RCS Le Mans 440048 882
Sièges sociaux : 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 - Entreprises régies par le code des assurances.L'assureur désigné ci-dessus atteste que l'assuré désigné ci-avant a souscrit pour son compte un contrat d'assurance comportant des garanties
au moins équivalentes à celles prévues par l'arrêté du 1er septembre 1972.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.